

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Offices extraordinaires, annonces, titulaires, ordo des fidèles. — II Les Frères Convers de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée. — III Société d'une messe. — IV Notre-Dame de Lourdes, délivrance due à sa protection. — V Petit code de la famille chrétienne. — VI Quel jour peut-on finir les exercices du mois de saint Joseph ? le 31 ou le 19 mars ? — VII Paroisse de Saint-Jérôme, recensement dressé par l'abbé L.-J. Lafortune, curé. — VIII Informations. — IX Aux prières.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Cathédrale. — *Mercredi* le 15. — Bénédiction des cendres par Mgr l'archevêque à 9 heures. Le soir à 7.30 heures, sermon et imposition des cendres. Les *lundis, mardis et jeudis* du carême, à 7.30 heures du soir, instruction à la suite de la prière du soir ; les *mercredis*, prière et exercice du chemin de la croix ; les *vendredis*, exposition du T. S. Sacrement.

ANNONCES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTRÉAL

Dimanche, le 12, on annonce le mercredi des cendres, le carême, le temps pascal et l'anniversaire de la création de Léon XIII.

N. B. — *Mardi, le 14*, après l'angelus du soir, on sonne solennellement toutes les cloches pendant au moins un quart d'heure, pour annoncer l'ouverture du temps pascal. J. S.

TITULAIRES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTREAL

Dimanche, le 28 février

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Solennité des titulaires de Saint-Mathias et de Saint-Alexandre. J. S.

ORDO DES FIDÈLES

Dimanche, le 12. — Messe de la Quinquagésime, *semi-double* ; 2^e orais. *A cunctis*, 3^e au choix du célébrant — les vêpres de Ste Geneviève (du 3 janvier) ; mém. du dim. (*Stans*).

Mercredi, le 15. — Office du mercredi des cendres ; bénédiction et imposition des cendres. J. S.